

## ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

**VOS RÉFÉRENCES:** 

Identifiant (N° étranger): 9926006874

N° de la demande : 9503202405220565056

Validité: du 04/07/2024 au 03/10/2024

Nom de naissance : NABIGH

Nom d'usage:

Prénom : MOHAMED Né(e) le : 23/05/2000 A : GUELMIM, MAROC

Nationalité : MAROCAINE Adresse : 2 IMPASSE ETIENNE

FOURMONT RESIDENCE FAC HABITAT CHAMBRE 17 95220 HERBLAY SUR SEINE FRANCE

La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 22/05/2024 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 04/07/2024 et le 03/10/2024.

## Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

